



THÉÂTRE MUNICIPAL DE NEVERS

La ville de Nevers accorde aux adhérents du COS58 les tarifs préférentiels suivants, selon la catégorie de place (en placement numéroté ou libre selon les spectacles) :

Tarification du Théâtre Municipal de Nevers Tarifs TTC

Catégorie	Tarif appliqué	Tarif plein
Saison – 1 ^{ère} catégorie	26,00 €	31,00 €
Saison – 2 ^{ème} catégorie	22,00 €	26,00 €
Saison – 3 ^{ème} catégorie	14,00 €	18,00 €
Saison – 4 ^{ème} catégorie	9,00 €	11,00 €
Saison – tarif découverte	10,00 €	15,00 €
Saison - tarif exceptionnel	33,00 €	39,00 €
Festival Drôle de Loire - 1 ^{ère} catégorie (parterre ou 1 ^{er} balcon)	25,00 €	30,00 €
Festival Drôle de Loire – 2 ^{ème} catégorie (2 ^{ème} et 3 ^{ème} balcon)	12,00 €	15,00 €
Festival Drôle de Loire - Découverte	10,00 €	20,00 €
Festival Drôle de Loire – Pass 2 soirées	50,00 €	

Ces conditions sont accordées aux personnes adhérentes et à leurs ayant-droits (conjoint et enfants uniquement) sur présentation de la carte du COS58 et d'une pièce d'identité.

Lors d'un achat en ligne, les billets de spectacles devront être retirés au guichet, aux horaires d'ouverture de la billetterie ou les soirs de spectacle, sur présentation de la contremarque du billet de spectacle initialement reçu par mail, d'un justificatif en cours de validité et d'une pièce d'identité.